

Notice des épreuves orales - CNAEM 2021

Les objectifs principaux des entretiens sont :

1°) Entretien individuel :

Le candidat à 5 mn pour se présenter au jury et présenter son projet professionnel. Le jury engage un entretien pendant 10 à 15 mn avec le candidat.

L'entretien est une situation de communication visant à évaluer le/la candidat(e) quant à :

- Son potentiel et sa capacité d'adaptation et de prise d'initiative ;
- Sa recherche de résultats personnels ;
- Son dynamisme son tempérament et son ouverture d'esprit,
- Sa communication verbale et non verbale ;
- Son argumentation et ses réactions aux différentes questions...

L'épreuve d'entretien doit permettre au jury de découvrir la personnalité du candidat. Le jury est particulièrement attentif aux personnes ouvertes, curieuses, imaginatives et capables de communiquer au tour de leurs centres d'intérêts et de leurs projets.

2°) Entretien à thème :

Préparation en amont de l'entretien d'un sujet tiré au hasard par le candidat qui le prépare pendant 15 à 20 minutes et l'expose devant le jury en 5 à 10 minutes. Le texte doit être extrait d'un Journal ou Magazine ou extrait d'ouvrage ou d'article.

Ensuite un entretien est engagé sur le sujet préparé en une dizaine de minutes.

Objectifs de l'entretien :

- Comprendre un thème et définir ses contours ;
- Etablir un plan ;
- Développer et argumenter ;
- Illustrer le raisonnement ;
- Tirer une conclusion adaptée ;
- Tester les qualités de communication.

3°) Anglais :

L'épreuve se déroule de la façon suivante : dans un premier temps, pendant 15 minutes, le candidat prend connaissance d'un extrait de journal ou de magazine. A l'issue du temps de préparation, il doit présenter en 5 à 10 min :

- Un résumé du contenu du document qui le situe dans son contexte (politique, économique, sociologique, culturel,...) et en dégager la problématique ;
- Un commentaire structuré exprimant la réaction du candidat à l'extrait d'article.

Dans un deuxième temps un entretien d'une dizaine de minutes avec les membres du jury afin d'évaluer :

- Les motivations & qualités personnelles du candidat ;
- Le projet professionnel du candidat ;
- Les compétences techniques et générales du candidat ;
- La capacité du candidat à travailler et s'intégrer dans un groupe ;
- La capacité à évoluer et progresser.